

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU — PAYS GRENAOIS —



Artassenx - Bascons - Bordères-et-Lamensans - Castandet - Cazères-sur-l'Adour - Grenade-sur-l'Adour
Larrivière-Saint-Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin - Saint-Maurice-sur-Adour

A Grenade-sur-l'Adour, le 10 janvier 2025

Dossier suivi par SL/JC
Objet : convocation

J'ai l'honneur de vous inviter à assister :

Le Lundi 20 janvier 2025

A la Salle du conseil communautaire

ORDRE DU JOUR

9h : Intervention de l'Institution Adour

Présentation des 2 systèmes d'endiguement du territoire, des implications/obligations pour la communauté de communes, GEMAPIEN, mentionnés dans l'arrêté de classement ; document d'organisation, registre, rapport de surveillance.

- ⇒ Les systèmes d'endiguement étant situés sur les communes de Larrivière-Saint-Savin et de Grenade sur l'Adour, les élus communautaires sont invités à participer à cette réunion d'information.

10h15 : intervention du commandant Tivollier

Présentation de leur activité sur le territoire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Président
Jean-Luc L

